

Mardi 4 août 2015

Cher(e) Collègue,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale ordinaire de l'ADGCF qui se tiendra le :

**Mercredi 7 octobre 2015 à Tours de 15 h 00 à 18 h 00
salle 160 n° 2 au niveau + 2
au Vinci Centre International de congrès
26 boulevard Heurteloup – 37042 Tours**

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour de notre Assemblée Générale. Je vous remercie de bien vouloir nous retourner le bulletin de participation ci-joint et si vous ne pouvez pas être présent, de donner pouvoir à un autre membre de notre association.

Vous le savez, l'Assemblée Générale constitue un temps fort qui rythme la vie de l'association. Cette séquence nous permet de dresser le bilan de l'année écoulée, mais aussi de bâtir de nouvelles perspectives et de définir le programme des travaux pour l'année à venir. En 2015, il s'agira également de faire un point spécifique sur l'organisation des délégations régionales et de débattre de la démarche partenariale engagée avec l'AdCF.

Face à la dynamique des réformes territoriales -nouveau visage des intercommunalités, coopérations consolidées avec les Conseils régionaux, évolutions des services locaux de l'Etat-, il nous faut plus que jamais aller de l'avant et conserver l'esprit pionnier qui est la marque de fabrique de l'ADGCF. C'est pourquoi nous comptons sur votre présence !

A l'issue de notre Assemblée générale, nous partagerons un moment convivial et amical avec la visite des caves Bourillon Dorléans suivi d'un dîner organisé sur place. ***Les places étant limitées, l'inscription est obligatoire www.adgcf.fr***

Comptant sur votre présence pour ce rendez-vous annuel essentiel pour défendre l'avenir de nos territoires et les valeurs portées par notre Association, je vous prie de croire, ***Cher(e) Collègue,*** en l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.



Pascal FORTOUL
Président

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ADGCF
au Vinci Centre International de congrès
26 boulevard Heurteloup – 37042 Tours

Mercredi 7 octobre 2015
ORDRE DU JOUR

15 h 00 à 18 h 00
Assemblée générale ordinaire

Accueil des participants

- ▶ **Rapport moral**, par Pascal Fortoul, président de l'ADGCF,
- ▶ **Rapport financier**, par Jean-François Dauvergne, trésorier de l'ADGCF,
- ▶ **Rapport prospectif**, par Pascal Fortoul président de l'ADGCF,
- ▶ **Point sur l'organisation de l'ADGCF en région**, par Martine Poirot, présidente déléguée de l'ADGCF,
- ▶ **Point sur le programme d'études 2015 - 2016**, par Marie-Noëlle Anduru, secrétaire nationale de l'ADGCF,
- ▶ **Questions diverses**

18 h 30
visite des caves Bourillon Dorléans et dîner sur place

Le déplacement aller/retour sera assuré en bus par FIL BLEU (KEOLIS) depuis le centre VINCI

- Participation pour les adhérents ADGCF (30 euros TTC une facture pourra être fournie sur demande)
- Participation pour les non adhérents ADGCF (60 euros TTC une facture pourra être fournie sur demande)

L'inscription ne sera définitive qu'à réception d'un chèque libellé à l'ordre de l'ADGCF

Chèque libellé à l'ADGCF à adresser à Jean-François DAUVERGNE - Trésorier de l'ADGCF

Ferme Jean Recorbet

Côté digue - Lac des Sapins 69550 CUBLIZE